

Le territoire du CDDRA de la Plaine de l'Ain-Côtière se caractérise par une forte croissance démographique, une population relativement jeune et un très grand nombre de couples avec enfants. L'habitat individuel et la propriété sont également des marqueurs de ce territoire. Pour autant, si la population apparaît favorisée, une coupure géographique se dessine entre une partie ouest relativement aisée et une partie est plus modeste. La centrale nucléaire du Bugey et le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain témoignent de la vocation industrielle de ce territoire. Les enjeux environnementaux sont importants, notamment autour de la rivière Ain et des grands sites industriels.

Serge Maury
Axel Gilbert

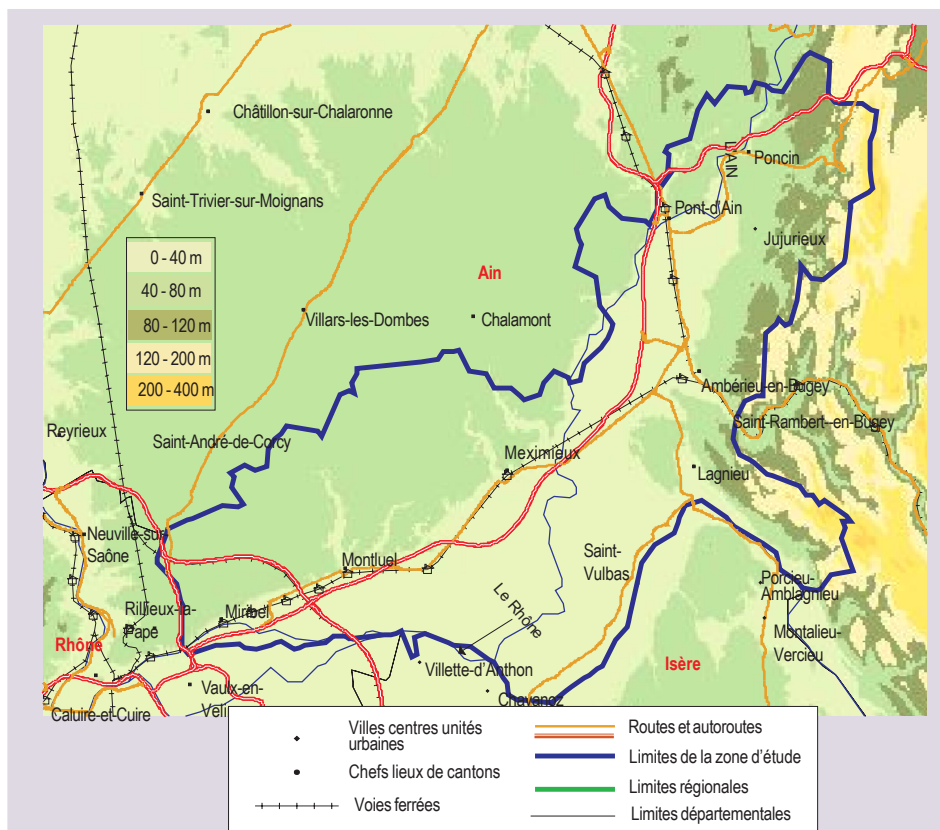
Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Plaine de l'Ain-Côtière : un territoire périurbain à vocation industrielle

La Plaine de l'Ain-Côtière est située au nord-est de Lyon. Sa frontière sud est matérialisée par le Rhône, et son axe sud-nord structuré par la rivière Ain. Le territoire s'étend ainsi, depuis les cantons de Miribel et de Montluel aux limites de Lyon au sud-ouest, jusqu'aux communes montagneuses de Cerdon et de Labalme au nord. Connu pour ses sites et activités touristiques, comme la cité médiévale de Pérouges, le parc de loisirs de Miribel-Jonage et les activités nautiques autour de la rivière Ain, la Plaine de l'Ain-Côtière possède une physionomie nettement périurbaine en même temps qu'une vocation industrielle très marquée. Cette dernière est illustrée par la centrale nucléaire du Bugey (à Saint-Vulbas) et par le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA). La quasi-totalité de la population (96 %) et de la superficie du territoire (90 %) se trouvent dans

l'aire urbaine de Lyon. Par continuité du bâti, une grande part des communes de la Côtière, autour de Miribel et de Montluel, font partie de l'unité urbaine de Lyon : là vivent 33 600 habitants, soit 28 % de la population du territoire. L'autre unité urbaine d'importance, Ambérieu-en-Bugey, est entièrement comprise dans le territoire du CDDRA et compte 16 300 habitants. La Plaine de l'Ain-Côtière se partage entre cinq Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : le canton de Montluel, la communauté de communes de Miribel et du Plateau, celle de la Plaine de l'Ain, celle de Pont-d'Ain-Priay et Varambon et enfin la communauté de communes de Rives d'Ain-Pays de Cerdon. La Plaine de l'Ain-Côtière se caractérise par une forte croissance de la population. Le territoire compte 120 100 habitants en 2009, contre

Relief et voies de communication



Un dynamisme démographique typique d'un territoire périurbain

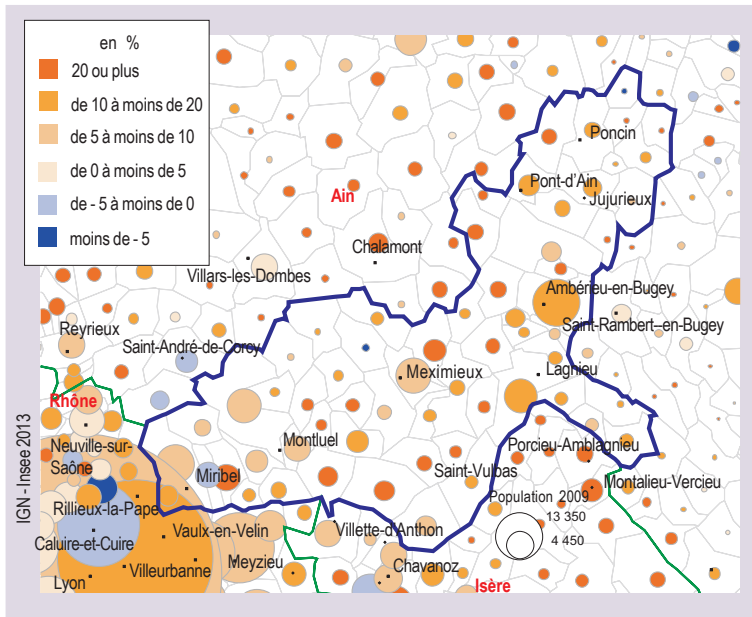
Carte d'identité du territoire

	Plaine de l'Ain-Côtière		Référence		Région
	1999	2009	1999	2009	2009
Population	105 239	120 099	701 957	805 364	6 174 040
Poids dans la région (%)	1,9	1,9	12,4	13,0	///
Densité (hab./km ²)	129	147	138	159	141
Nombre de communes	61	61	418	418	2 879
dont % en EPCI (*)	44,3	100,0	72,0	99,0	95,4
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	92,0	92,0	93,8	93,3	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	34,8	33,5	34,9	33,4	31,8
Part des 65 et plus (%)	12,4	13,5	11,9	13,1	16,0
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,81	2,49	2,92	2,54	1,99

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2011

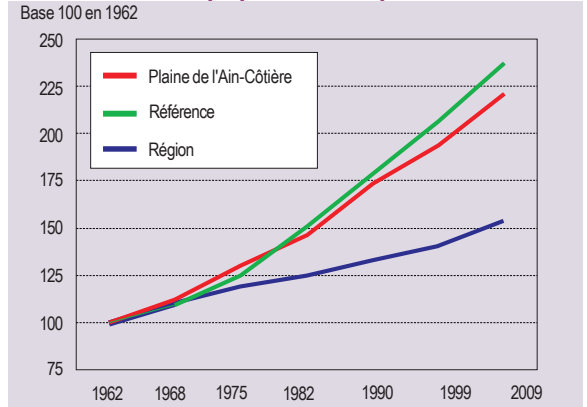
Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Nombre d'habitants en 2009 et évolution de la population entre 1999 et 2009



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

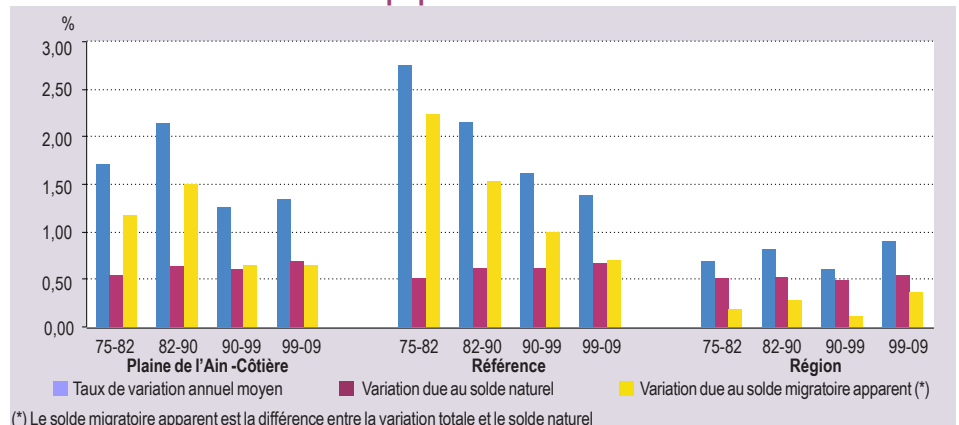
105 200 dix ans auparavant. Le rythme de croissance annuel (+ 1,3 % par an) y est nettement plus fort que pour l'ensemble de Rhône-Alpes ; il est en revanche très comparable à celui de la zone de comparaison¹, zone constituée des autres territoires périurbains de la région (+ 1,4 % par an).

Les deux piliers de la croissance démographique, le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) et le solde

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit "de référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne".

Ainsi, la Plaine de l'Ain-Côtière est comparée au territoire de type "périurbain". Cette zone de référence est constituée du Pays du Grésivaudan, du Voironnais, de l'Isère-Porte des Alpes, des Boucles du Rhône en Dauphiné, de la Dombes-Val de Saône sud, de l'Ouest Lyonnais, des Usses-et-Bornes, de l'Albanais et de la Plaine de l'Ain-Côtière.

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État civil

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	3 023	2 463	560	+3,5
de 15 à 19 ans	980	1 422	-442	-5,3
de 20 à 29 ans	4 184	4 344	-160	-1,1
de 30 à 39 ans	5 163	3 573	1 590	+10,5
de 40 à 54 ans	3 198	2 821	377	+1,5
de 55 à 64 ans	937	1 108	-171	-1,3
65 ans et plus	898	837	61	+0,4
Ensemble	18 383	16 568	1 815	+1,7

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	24	38	-14	-2,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	625	461	164	+5,0
Cadres et professions intellectuelles supérieurs	2 149	1 405	744	+10,5
Professions intermédiaires	3 667	2 857	810	+5,4
Employés	3 599	2 892	707	+4,5
Ouvriers	2 397	2 162	235	+1,6
Retraités	1 252	1 329	-77	-0,4
Étudiants et élèves	744	1 759	-1 015	-13,0
Autres inactifs	961	965	-4	-0,1
Ensemble	15 418	13 868	1 550	+1,7

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Arrivées nombreuses de couples avec enfants, départ des jeunes

migratoire (excédent des arrivées sur les départs) contribuent de manière équivalente à cette évolution.

La population du territoire est relativement jeune : à titre d'exemple, la part des plus de 65 ans est de 13 % contre 16 % en Rhône-Alpes. Du

reste, les caractéristiques des ménages et de l'habitat confirment pleinement la tendance périurbaine de la Plaine de l'Ain-Côtière. Les couples avec enfants représentent 36 % des ménages, contre 29 % en Rhône-Alpes. Inversement, les personnes vivant seules ne comptent que pour un quart des ménages, contre un tiers dans l'ensemble de la région. Les habitants vivent majoritairement en maison individuelle (71 % des résidences principales) et 68 % des logements sont détenus au titre de la propriété ou de l'accession à la propriété. Les habitations sont, en moyenne, plus grandes qu'au niveau régional : dans la zone, une résidence principale sur quatre possède 5 pièces ou plus.

Ménages nombreux, familles avec enfants, habitat en maison induisent finalement une urbanisation pavillonnaire qui tend à uniformiser les paysages et à limiter la mixité sociale. L'offre de logement est peu adaptée aux jeunes ménages, aux célibataires ou aux personnes fragiles (personnes âgées ou aux revenus modestes). En effet, le logement locatif est peu développé, notamment le locatif aidé : 12 % des résidences principales sont des logements HLM, un peu plus toutefois que dans le territoire de référence (10 %). Ces logements sont par ailleurs très concentrés dans un petit nombre de communes, la moitié étant située à Ambérieu-en-Bugey ou Montluel. De manière générale, la physionomie de l'habitat est peu adaptée à une partie de la population.

Les évolutions récentes de la construction immobilière infléchissent modestement cette prédominance de l'habitat individuel sans vraiment inverser la tendance. Le parc de logements comporte, en 2009, 72 % de logements individuels contre 28 % de logements collectifs. Sur la période 2009-2011, les logements en immeuble collectif ont représenté 40 % de la construction neuve. Un des enjeux du territoire est de promouvoir une offre de logements plus diversifiée permettant d'optimiser la consommation des espaces et de favoriser la mixité sociale.

Pour la Plaine de l'Ain-Côtière, le solde migratoire positif (+ 1 800 personnes sur cinq ans, entre 2003 et 2008) contribue largement au dynamisme démographique et témoigne de son attractivité. En même temps, le jeu des migrations renforce la vocation résidentielle du territoire. En effet, le profil des arrivants privilégie les jeunes couples avec enfants tandis que les jeunes ont tendance à quitter le territoire pour poursuivre leurs études ou commencer leur vie active (5 % des 15-19 ans et 8 % des 20-24 ans ont quitté la Plaine de l'Ain-Côtière en cinq ans). Les 15-24 ans représentent ainsi le quart des personnes ayant quitté le territoire entre 2003 et 2008, alors qu'ils ne pèsent que 17 % des arrivants. Cette situation est caractéristique des territoires périurbains, et d'une manière générale, de tous les territoires à l'exception des grandes villes.

Les caractéristiques des logements

	Plaine de l'Ain-Côtière			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Résidences principales	46 864	90,0	+20,8	89,1	+22,3
Résidences secondaires	1 745	3,4	-26,3	5,0	-13,8
Logements occasionnels	174	0,3	-25,7	0,4	-23,7
Logements vacants	3 315	6,4	+26,8	5,5	+38,7
Ensemble des logements	52 099	100,0	+18,4	100,0	+20,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Plaine de l'Ain-Côtière			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	33 316	71,1	///	70,9	///
Appartements	13 252	28,3	///	28,4	///
Autres	296	0,6	///	0,6	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	30 430	64,9	+25,8	68,1	+27,8
Locataires de logement vide non HLM	9 710	20,7	+32,9	17,1	+29,4
Locataires d'un logement vide HLM	5 409	11,5	-3,4	11,7	+3,5
Locataires d'un logement meublé	365	0,8	+43,7	0,9	+39,1
Logés gratuitement	949	2,0	-34,2	2,2	-33,3
Ensemble des résidences principales	46 864	100,0	+20,8	100,0	+22,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Un territoire marqué par une fracture géographique

Une vocation industrielle très prononcée

Au cours des dernières années, la population des trentenaires a fortement augmenté. Il en est de même, dans une proportion moindre, de celle des jeunes enfants (de 5 ans à 14 ans). Les ménages des nouveaux arrivants se distinguent nettement de la population "stable" (celle qui n'a pas migré) : 44 % d'entre eux sont des couples avec enfants, contre 35 % pour les "stables".

Par ailleurs, parmi les nouveaux arrivants, 28 % sont des ménages de 4 personnes ou plus (contre 24 % pour les "stables").

Depuis peu, les pratiques des nouveaux arrivants en termes de logement tranchent avec la logique périurbaine : là où la grande majorité des habitants du territoire vivent en maison et en propriété, les ménages nouvellement arrivés sont plus souvent locataires que propriétaires. S'ils sont plus fréquemment en maison individuelle, comme la population du territoire dans son ensemble, ils vivent néanmoins en appartement pour 40 % d'entre eux (contre 25 % pour la population stable). Ces données montrent un comportement original : les personnes nouvellement arrivées ne s'installent pas toutes d'emblée dans l'environnement pavillonnaire typique du périurbain (maison individuelle, propriété). Cela marque donc une transition d'un territoire périurbain vers un territoire mixte incluant des communes denses pleinement urbaines.

Le territoire est sous l'influence lyonnaise : quatre arrivants sur dix viennent de l'unité urbaine de Lyon, alors que les destinations de ceux qui partent sont multiples (un quart s'installent à Lyon, le reste se répartissant sur un grand nombre d'unités urbaines, dont 5 % à Bourg-en-Bresse). Rhône-Alpes est de loin la première région d'échanges

(70 % des entrées et des sorties), devant l'Île-de-France (5 % des arrivées et 4 % des départs) et Provence-Alpes-Côte d'Azur, région vis-à-vis de laquelle le solde est déficitaire.

La Plaine de l'Ain-Côtière est un territoire socialement favorisé. Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal en 2009 est de 24 610 euros (contre 24 120 euros au niveau régional). Pour autant, ce revenu est inférieur à celui du territoire de comparaison (26 460 euros). Cela tient sans doute aux caractéristiques sociologiques de la zone : en effet, les ménages de cadres supérieurs y sont moins nombreux (12 % contre 14 % dans le territoire de référence), et la part des ouvriers y est un peu plus importante. Les indicateurs de fragilité sociale, quant à eux, sont similaires à ceux du territoire de référence mais ils se distinguent de la tendance régionale. 11 % de la population vit avec un bas revenu (contre 15 % en Rhône-Alpes), et 13 % des enfants vivent dans une famille monoparentale (contre 16 % en région).

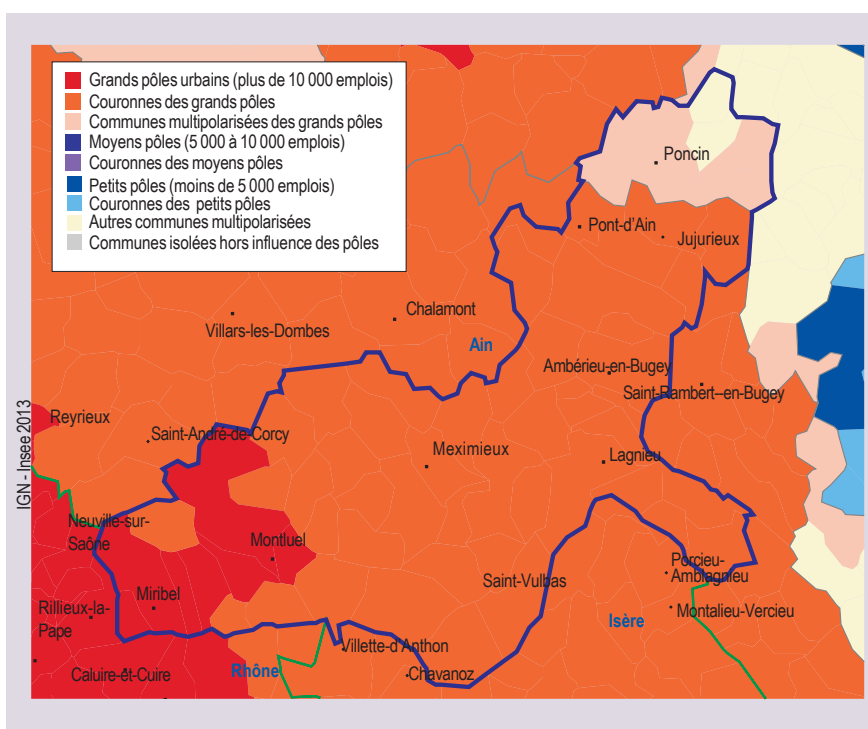
Le territoire est aussi marqué par une forte disparité entre deux de ses secteurs géographiques. L'ouest de la rivière Ain, regroupant les cantons de Miribel et de Montluel et une partie de l'EPCI de la Plaine de l'Ain, correspond à l'espace touché par l'extension de l'agglomération lyonnaise. Zone jeune, périurbaine, socialement favorisée, elle s'oppose à la partie est, moins aisée, qui se prolonge jusqu'aux communes montagneuses du nord du CDDRA.

La population de la partie ouest ne compte que 12 % de personnes de 65 ans et plus, alors que celles-ci pèsent 15 % dans la partie est. Le profil sociodémographique typique de la périurbanisation (familles avec enfants, ménages nombreux) caractérise surtout la partie ouest : 4 ménages sur 10 à l'ouest de la rivière Ain sont des couples avec enfants, contre 3 sur 10 à l'est de cette frontière naturelle. La carte des revenus partage elle aussi les deux parties du CDDRA, conséquence d'une composition sociologique différente d'un côté et de l'autre de la rivière : les cadres sont plus nombreux à l'ouest (15 % de ménages de cadres, contre 9 % dans la partie est), les ouvriers plus représentés à l'est (24 % de ménages d'ouvriers, contre 17 % à l'ouest).

Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) et la centrale nucléaire du Bugey, tous deux implantés autour de la commune de Saint-Vulbas, symbolisent la vocation fortement industrielle de la Plaine de l'Ain-Côtière.

En 2009, l'industrie représente 27 % de l'emploi total ; cette part s'élève seulement à 22 % pour la zone de comparaison et à 17 % pour la région Rhône-Alpes. Autre trait caractéristique de la physionomie du territoire : les grands établissements concentrent relativement plus de

Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 1999

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Plaine de l'Ain - Côtière		Référence		Région	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Agriculteurs exploitants	1,3	0,7	1,5	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6,2	5,4	7,0	6,3	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,1	12,0	11,1	14,2	9,5	11,8
Professions intermédiaires	17,8	18,5	17,9	17,7	15,4	16,0
Employés	9,5	10,1	8,7	9,1	10,6	10,9
Ouvriers	23,7	20,1	23,0	18,9	20,3	17,6
Retraités	27,0	30,0	26,0	29,7	28,8	31,6
Étudiants et élèves	0,2	0,1	0,3	0,2	2,6	2,1
Autres inactifs	5,2	3,1	4,7	3,0	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros	Plaine de l'Ain - Côtière		Référence		Région	
	2006	2009	2006	2009	2006	2009
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	24 115	24 610	26 260	26 459	23 749	24 120
Foyer fiscaux non imposés (en %)	39,4	39,6	39,0	38,8	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	32 734	33 686	35 908	36 195	34 010	34 634
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	21,1	///	20,1	///	23,3

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus des foyers fiscaux

Une entrée plus précoce des jeunes sur le marché du travail

salariés (37 % contre 29 % dans la zone de référence). L'industrie chimique, celle du caoutchouc et du plastique, les équipements électriques et électroniques sont les secteurs qui emploient le plus d'actifs dans la Plaine de l'Ain-Côtière. Mais le secteur le plus caractéristique est celui de l'énergie, du fait de la présence de la centrale du Bugey (premier employeur du territoire) : 14 % de l'emploi industriel est concentré dans ce secteur (contre 5 % dans la

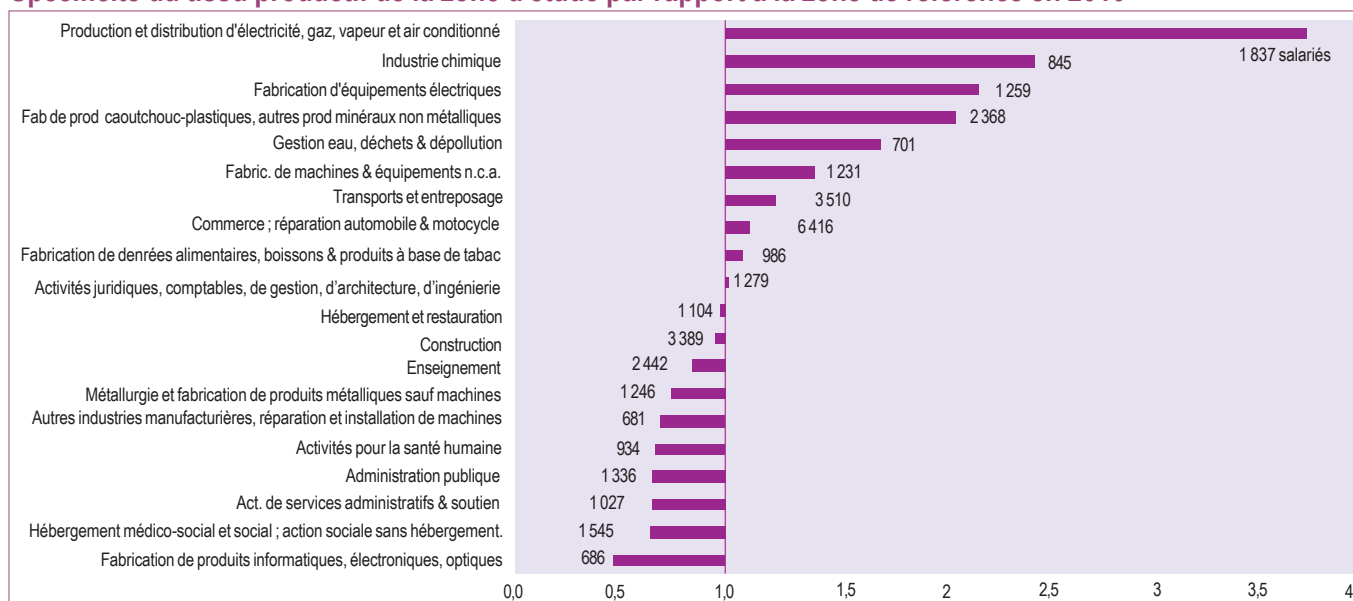
zone de référence et 6 % dans l'ensemble de Rhône-Alpes). Cet espace autour de Saint-Vulbas constitue la première zone industrialisée du territoire. La zone incluse dans l'unité urbaine de Lyon (autour de Miribel, de Beynost et de Dagneux) représente un autre espace densément industrialisé. Enfin, la ville d'Ambérieu-en-Bugey se caractérise elle aussi par une forte présence de l'industrie.

L'emploi public est, par contraste, peu développé : 11 % de l'emploi total, contre 16 % dans la zone de référence. En particulier, le territoire ne compte pas d'hôpital public. L'économie sociale a également un poids relativement moins important. Les associations représentent 5 % de l'emploi (contre 8 % dans le territoire de référence).

Le caractère très industriel de la zone et l'absence de structures universitaires importantes expliquent certaines particularités de la population active locale. Il y a ainsi relativement peu d'étudiants sur le territoire. Les personnes de 15 à 24 ans, principalement les jeunes hommes, sont plus souvent dans la vie active, qu'ils aient ou non un emploi : 58 % d'entre eux sont actifs ; c'est plus que dans la zone de comparaison (51 %) et que dans l'ensemble de Rhône-Alpes (48 %). Ce taux élevé d'activité des jeunes, plus ou moins typique des territoires périurbains, tient aussi, dans le cas de la Plaine de l'Ain-Côtière, aux opportunités d'emplois industriels offerts sur le territoire.

La population active locale est, par ailleurs, moins diplômée que dans le territoire de référence : les actifs titulaires d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire représentent 13 % de la main d'œuvre, contre 16 % dans la zone de comparaison. De même, les personnes actives

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : La production et distribution d'électricité, gaz, vapeur et air conditionné présente une forte spécificité dans la zone d'étude (3,8 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 1 837 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee Clap 2010 champ complet hors agriculture et défense

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2009		
	Plaine de l'Ain-Côtière	Référence	Région	Plaine de l'Ain-Côtière	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	44 735	302 686	2 308 240	55 107	366 829	2 659 590
<i>dont salariés</i>	39 738	265 278	2 017 413	49 294	322 480	2 332 368
<i>dont non salariés</i>	4 997	37 408	290 827	5 814	44 349	327 223
Chômeurs	4 212	29 260	286 935	4 990	31 447	288 945
% de chômeurs dans la population active	8,6	8,8	11,0	8,3	7,9	9,8

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Une majorité d'habitants travaillent sur le territoire

Une situation relativement favorable en termes d'accès aux équipements et services

sont plus souvent titulaires, au titre du dernier diplôme obtenu, d'un BEPC, d'un CAP, d'un BEP ou d'un Bac professionnel. C'est ce niveau de diplôme, moins élevé qu'ailleurs, qui explique en partie la moindre qualification de la population active, celle-ci comptant proportionnellement moins de cadres, plus d'employés et dans une moindre mesure d'ouvriers.

En 2009, le chômage est d'un niveau moyen (8 % de la population), similaire à celui du territoire de référence. Cependant, il reste un sujet de préoccupation pour les acteurs du territoire. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, sont très exposés (20 % des femmes de 15 à 24 ans sont au chômage, 15 % des hommes du même âge). Du reste, le chômage ouvrier est fort, plus accentué dans le territoire que dans la zone de référence. Pour répondre à cette situation, les politiques publiques visent à insérer les personnes les plus fragiles (en luttant contre le "chômage d'exclusion"), à anticiper les mutations économiques (notamment par la formation des salariés) et à soutenir le tissu économique. Ainsi, la création d'une pépinière d'entreprises, la Pampa (Pépinière aux avantages multiples de la Plaine de l'Ain) au cœur du PIPA s'inscrit dans cet objectif.

La présence d'entreprises industrielles nombreuses permet au territoire de fournir un emploi à la majeure partie des actifs résidents. À cent actifs résidents correspondent 91 emplois offerts par l'économie locale (contre seulement 75 pour 100 dans la zone de référence). Bien que le nombre de déplacements domicile-travail entre la Plaine de l'Ain-Côtière et l'extérieur se soit accentué notablement en dix ans, il reste, qu'en 2009, 58 % des actifs résidant dans la zone y travaillent (61 % en 1999). Ces 32 200 résidents

exerçant leur emploi au sein du territoire contribuent à l'intensité des flux internes observés. Il en est de même des 18 000 personnes extérieures au territoire qui viennent y travailler quotidiennement ; celles-ci occupent 36 % des emplois locaux. Ambérieu-en-Bugey, principale commune du territoire, attire tous les jours 2 300 personnes en raison de son vivier d'emplois. 1 600 actifs convergent quotidiennement vers Saint-Vulbas, alors même que la population de la commune ne dépasse pas mille habitants. Réciproquement, les emplois se font plus rares au nord-est du territoire. Ainsi la Côtière, plus résidentielle, justifie une politique de développement du commerce local.

22 900 actifs occupés, soit plus de 4 sur 10, quittent tous les jours le territoire pour aller travailler, ce qui confirme le côté partiellement périurbain du CDDRA. La majorité des navetteurs (70 %) se rend dans le reste de l'unité urbaine de Lyon, celle de Bourg-en-Bresse attirant quant à elle 7 % des flux de sorties.

Pour effectuer ces déplacements, l'utilisation de la voiture est fréquente. Cela génère une production élevée de gaz à effets de serre. Fait caractéristique, la moitié des ménages possèdent deux voitures ou plus. Pourtant, l'utilisation des transports collectifs est plus intense que dans la zone de référence (9 % contre 7 %). Même si la desserte ferroviaire autour d'Ambérieu-en-Bugey est importante, l'ampleur et la croissance des déplacements routiers -la zone est également un nœud de communication pour le transport routier de marchandises- posent la question du développement d'une offre alternative (trains, bus et transports urbains) et des possibilités de multimodalité (ferroroute, parcs-relais).

Un territoire marqué par la problématique de la rivière Ain et par les nuisances industrielles

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2009	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	44 736	100,0	55 121	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	27 340	61,1	32 195	58,4
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	11 459	25,6	12 792	23,2
Travaillant en dehors de la zone	17 396	38,9	22 926	41,6
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	40 637	100,0	50 163	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	27 340	67,3	32 195	64,2
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	13 297	32,7	17 968	35,8
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,91	///	0,91	///

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Plaine de l'Ain-Côtière		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2011	1 162	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	509	+ 128,4	+ 135,8
Flux annuel moyen 2009-2011	1 163		

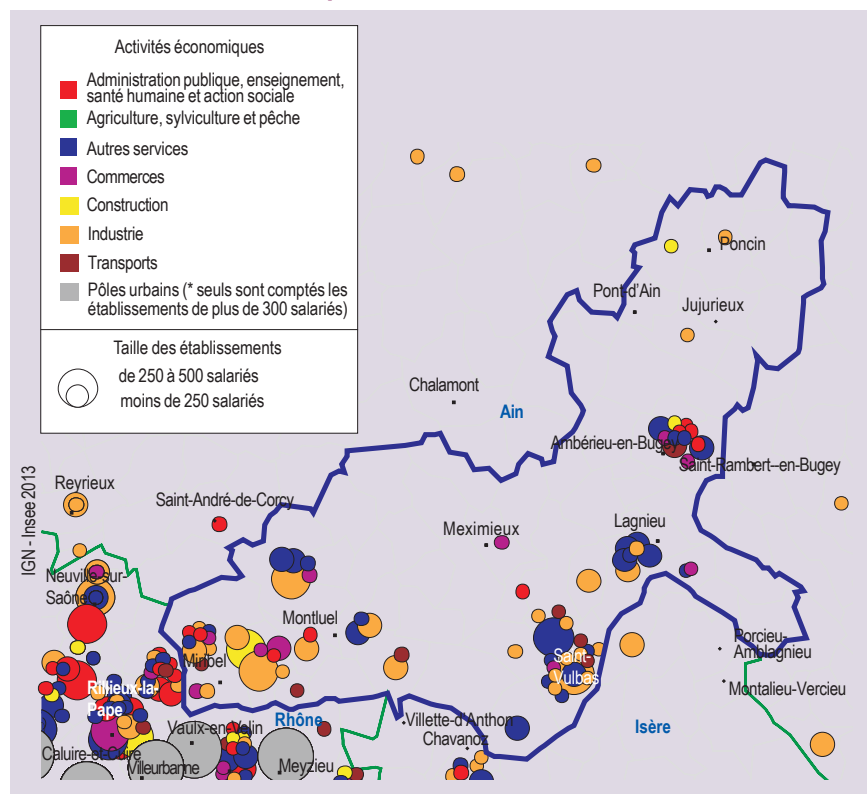
Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2009

	Plaine de l'Ain-Côtière		Référence
	Effectifs	%	%
Activités présentiellees	25 860	52,1	55,6
Activités non présentiellees	23 731	47,9	44,4
Ensemble	49 591	100,0	100,0

Source : Insee - Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



Source : Insee, Clap 2010

Répartition de l'emploi par fonction en 2009

	Plaine de l'Ain-Côtière		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	1 648	3,3	3,5
Prestations intellectuelles	1 202	2,4	3,4
Agriculture	671	1,4	2,1
Bâtiment	3 172	6,4	7,6
Fabrication	7 755	15,6	13,6
Commerce interentreprises	2 528	5,1	4,6
Gestion	5 562	11,2	11,1
Transport, logistique	6 051	12,2	10,1
Entretien, réparation	4 072	8,2	8,0
Distribution	3 382	6,8	6,9
Services de proximité	4 393	8,9	9,7
Éducation, formation	2 255	4,5	5,1
Santé, action sociale	2 560	5,2	7,1
Culture, loisirs	534	1,1	1,6
Administration publique	3 806	7,7	5,7
Ensemble	49 591	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

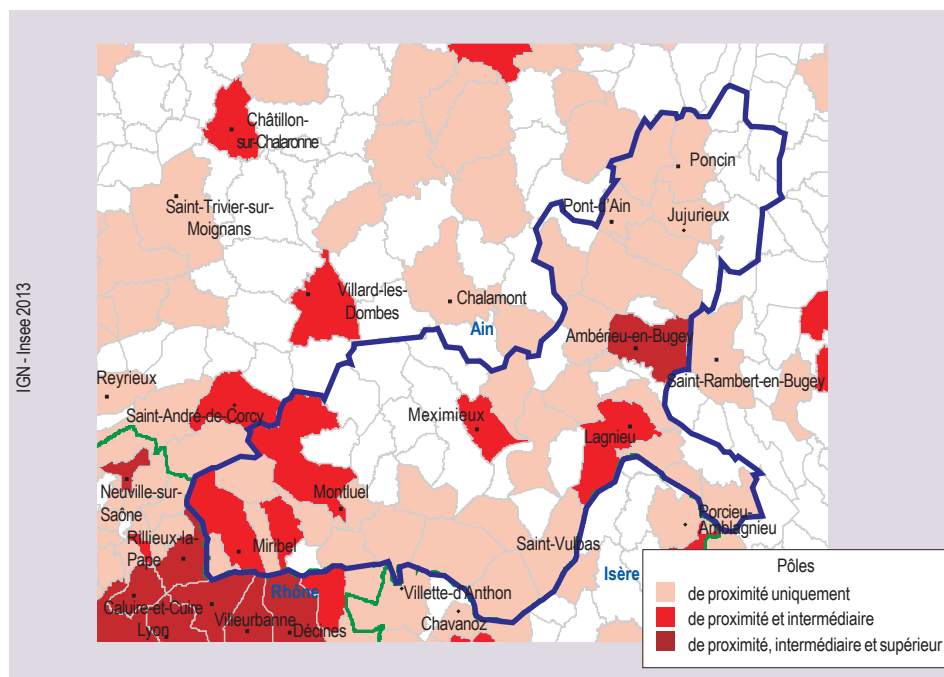
Dans la Plaine de l'Ain-Côtière, les services de la gamme de proximité sont très présents. La situation apparaît très proche de celle de la zone de référence. Tous les services de cette gamme sont accessibles en moins de 15 minutes. L'implantation des services de la gamme intermédiaire est également très satisfaisante, meilleure que dans la zone de référence. Dans le nord du territoire, autour de Pont-d'Ain, l'accessibilité aux équipements peut, en revanche, poser problème aux habitants, faisant ainsi exception. Sur l'ensemble du CDDRA, on observe un déficit relatif pour la garde d'enfants en âge préscolaire. Le déficit est plus accentué dans les services d'aides aux personnes âgées (27 % de la population est à plus de 15 minutes de ces services, contre 9 % dans la zone de référence). Les structures d'hébergement pour personnes âgées sont, quant à elles, plus accessibles (56 % contre 47 %). L'accompagnement du vieillissement de la population passe, pour les pouvoirs publics, par la création de résidences adaptées aux différentes situations (logements locatifs aidés, petites unités de vie).

Dans la gamme supérieure, la situation de la Plaine de l'Ain-Côtière est également très favorable. Ambérieu-en-Bugey, pôle de services supérieurs dans le territoire, est relativement bien placée pour les agences d'intérim (43 % de la population vit dans une commune disposant d'une agence intérim, contre 25 % pour le territoire de référence) et pour certaines disciplines médicales (ophtalmologues, pédiatres, gynécologues). Hormis les établissements de santé de longs séjours, la plupart des services de la gamme supérieure sont accessibles à moins de 30 minutes pour l'ensemble de la population.

La problématique environnementale du territoire de la Plaine de l'Ain-Côtière est particulièrement présente dans la vallée de la rivière Ain. En raison de leurs nombreuses espèces naturelles et de leur faune, la plaine et la rivière de l'Ain font l'objet d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Celui-ci couvre 58 % de la superficie (contre 23 % dans la zone de comparaison). Par ailleurs, le territoire est classé en zone humide d'importance majeure. La répartition des arrêtés de catastrophes naturelles depuis 1982 montre que le risque sur le territoire est essentiellement lié à l'eau (96 % des arrêtés concernent les inondations et phénomènes associés contre seulement 65 % dans le territoire de référence). Les zones inondables couvrent 13 % de la superficie, contre 7 % dans la zone de référence et seulement 5 % en Rhône-Alpes. 1 habitant sur 20 réside dans l'une de ces zones inondables.

L'autre problématique majeure tient aux risques de pollution induits par l'industrie. Les risques technologiques et industriels sont bien plus accentués dans la Plaine de l'Ain-Côtière que

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2011

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

dans la zone de comparaison. Sur l'ensemble du territoire, 3 communes sur 4 sont classées comme soumises à des risques technologiques majeurs (66 % dans la référence et 55 % en Rhône-Alpes), en particulier à des risques industriels et

nucléaires et des risques de ruptures de barrages. Le territoire comprend 10 établissements "gros pollueurs". Les plus gros pollueurs se trouvent dans des communes de la Côtière : Lagnieu, Montluel, Balan. ■

Fiscalité locale en 2008*

	Plaine de l'Ain-Côtière		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	153	14,6	179	17,3
Foncier bâti	223	21,3	275	26,5
Foncier non bâti	7	0,6	10	0,9
Taxe professionnelle	666	63,5	573	55,3
Total des 4 taxes	1 048	100,0	1 036	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Plaine de l'Ain - Côtière	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	971	727	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,57	0,84	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	58,7	45,7	38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, mars 2013

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Le Haut-Bugey, le Bassin Annécien, les Usses et Bornes, le Pays de Maurienne, Valence-Drôme-Ardèche-Centre, l'Ardèche méridionale.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Le Bassin de Montélimar, Le Parc Naturel du Haut-Jura, Une Autre Provence, Rhône-PLURIEL...

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Axel Gilbert de l'Insee Rhône-Alpes.